



COMITE DE DIRECTION
PREAVIS N° 223/2021
Relatif aux comptes 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous présentons ci-après le résultat des comptes 2020, contrôlés par la Fiduciaire Heller S.A. et sans remarques formulées.

L'exercice 2020 n'a pas connu de changement significatif par rapport à 2019, la présentation des comptes est donc similaire. Les quelques exceptions sont détaillées dans les commentaires qui suivent.

Les comptes 2020 sont divisés en quatre parties :

- FRAIS ADMINISTRATIFS
- EXPLOITATION DE LA STEP (but principal)
- EXPLOITATION EAU POTABLE (1^{er} but optionnel)
- EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS (2^{ème} but optionnel)

FRAIS ADMINISTRATIFS

Tous les frais administratifs des SITSE sont regroupés dans ce poste. Ils sont ensuite ventilés par imputation interne dans les comptes 465 (35%) – 467 (30%) – 810 (35%).

Les comptes présentent des charges de CHF 634'507.70 pour un budget de CHF 717'750.-

Ci-dessous des commentaires sur les principales variations :

- 462.3030** L'apprentie est soumise à l'AVS depuis 2020 et les taux ont légèrement augmenté en 2020, ce qui explique la variation de ce poste.
- 462.3151** L'achat d'un logiciel a été reporté.
- 462.3180** Le compte comprend des travaux de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi qu'une étude sur le 3^{ème} but optionnel envisagé.
- 462.3193** Certaines cotisations ont été directement réparties entre les différents buts.

EXPLOITATION DE LA STEP (but principal)

Les charges sont de CHF 4'718'085.75, y compris une attribution fonds de réserve divers STEP de CHF 293'044.94. Le budget des charges s'élevait à CHF 4'490'212.50.

Les revenus de CHF 4'718'085.75 sont supérieurs au budget estimé à CHF 4'264'000.-.

Ci-dessous, des commentaires sur les principales variations :

- 465.3010** Diminution de 10% du taux d'activité du responsable de la station d'épuration.
- 465.3122** Augmentation des besoins de pompage en lien avec la progression des volumes traités. On retrouve cette variation dans les revenus de taxe d'épuration en **465.4356**.
- 465.3124** Pas d'achat de mazout en 2020, consommation du stock existant.
- 465.3154** Une dépense nécessaire d'environ CHF 24'000.-, en vue de l'optimisation de la déshydratation des boues, explique le dépassement du budget.
- 465.3185** Honoraires complémentaires liés à la problématique des odeurs.
- 465.3189.1** En 2020, la quantité de boue produite était supérieure à 2019, l'amélioration du rendement a toutefois permis d'aboutir à des charges inférieures. Le montant reste supérieur au budget en raison d'un volume traité supérieur aux attentes.
- 465.3311** Dépassement expliqué par l'amortissement complémentaire sur les pompes de la station de pompage de Commugny, qui doivent être remplacées prématurément.
- 465.3900** Participation de 35% des frais administratifs.
- 465.4344** Les volumes traités étant plus importants qu'attendu, la production de gaz et en conséquence d'électricité a progressé.
- 465.4356** Comme mentionné dans plusieurs commentaires ci-dessus, la consommation est sensiblement plus élevée en 2020. Cette hausse d'environ 10% se retrouve également dans les deux buts optionnels.
- 465.4901** Imputation interne d'employés STEP travaillant également pour l'exploitation des collecteurs.
- 465.4905** Nouvelle imputation interne permettant de prendre en compte le traitement par la STEP des eaux usées produites par l'exploitation de l'eau potable. On retrouve une charge correspondante dans le compte **810.3905**.

465.4909 Imputation interne de charges d'intérêts STEP, pour le financement de l'exploitation des collecteurs.

EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS (2^{ème} but optionnel)

Les charges sont de CHF 1'198'791.98. Les charges budgétées s'élevaient à CHF 1'221'612.50.

Les revenus de CHF 1'198'791.98, y compris CHF 35'244.51 de prélèvement sur le fonds de réserve travaux futurs collecteurs, dépassent le budget estimé à CHF 1'090'000.-.

Ci-dessous, des commentaires sur les principales variations :

- 467.3098** Les formations prévues n'ont pas pu avoir lieu.
- 467.3142** Dépassement lié à la pose de regards sur charnière à la plage de Coppet.
- 467.3180** Environ CHF 17'000.- d'honoraires imprévus sur la reprise des cours d'eau.
- 467.3220** Comme en 2019, aucun emprunt n'est directement attribué à l'exploitation des collecteurs. Le compte **467.3909** indique les intérêts imputés en interne.
- 467.3310** Au 31.12.2020, les investissements finalisés (préavis bouclés) étaient inférieurs aux estimations faites lors de la préparation du budget, ce qui se traduit par des amortissements inférieurs.
- 467.3806** Alimentation du fonds de réserve débiteurs douteux collecteurs sur la base d'une analyse des factures de taxes d'introduction ouvertes.
- 467.3900** Participation de 30% des frais administratifs.
- 467.3901** Imputation interne d'employés STEP travaillant également pour l'exploitation des collecteurs.
- 467.3909** Imputation interne de charges d'intérêts STEP, pour le financement de l'exploitation des collecteurs.
- 467.4340** Taxes d'introduction conforme au budget, en forte diminution par rapport à 2019.
- 467.4806** Prélèvements essentiellement liés à des notes de crédit émises sur des factures de taxes d'introduction.

EXPLOITATION EAU POTABLE (1^{er} but optionnel)

Les charges sont de CHF 3'644'653.50, y compris une « attribution pour fonds de réserve pour travaux futurs et divers de CHF 667'796.64 pour un budget de CHF 3'220'262.50.

Les revenus s'élèvent à CHF 3'644'653.50, le budget étant fixé à CHF 3'231'000.-.

Ci-dessous, des commentaires sur les principales variations :

- 810.3110** Les achats de compteurs sont largement inférieurs au budget. Les SITSE ont modifié leur stratégie en matière de renouvellement de compteurs en diminuant la maintenance préventive.
- 810.3122** Volume de pompage plus important que prévu en raison de l'augmentation de la consommation et de la fermeture de la plupart des sources.
- 810.3124** Variation essentiellement explicable par le stock non consommé.
- 810.3141** Dépassement expliqué par des dégâts occasionnés par la foudre. Environ CHF 10'000.- ont été remboursés par l'assurance (compte **810.4360**).
- 810.3142** CHF 10'000.- d'imprévus sur l'entretien des éclairages extérieurs.
- 810.3144** CHF 40'000.- refacturés à un consommateur (compte **810.4360**).
- 810.3146** Environ CHF 45'000.- liés aux travaux sur la route Suisse et des travaux suite à une demande des pompiers de renfort de défense incendie.
- 810.3181** Nouveau téléphone portable.
- 810.3182** Environ CHF 28'000.- d'honoraires d'ingénieurs refacturés (compte **810.4360**).
- 810.3184** Acquisition de matériel de contrôle et augmentation des analyses, suite aux problèmes « d'eau jaune ».
- 810.3310** Le montant est inférieur au budget en raison d'investissements moindres par rapport aux prévisions.
- 810.3659** Montant compensé par un prélèvement équivalent sur le fonds de réserve « L'eau bien public ».
- 810.3900** Participation de 35% des frais administratifs.

- 810.3905** Nouvelle imputation interne permettant de prendre en compte le traitement par la STEP des eaux usées produites par l'exploitation de l'eau potable. On retrouve un produit correspondant dans le compte **465.4905**.
- 810.4340** Très forte baisse des taxes d'introduction, notamment en raison de notes de crédit pour des projets annulés. Une partie des projets annulés faisaient l'objet d'attributions à un fonds de réserve. Le compte **810.4806** présente le produit de la dissolution du fonds de réserve, qui corrige partiellement la diminution du compte **810.4340**.
- 810.4360** Principalement diverses refacturations mentionnées dans les commentaires précédents.
- 810.4527** Augmentation par rapport au budget, mais revenus en ligne avec les chiffres de 2019.
- 810.4806** Prélèvements essentiellement liés à des notes de crédit émises sur des factures de taxes d'introduction.

Bilan – Actif

Le total du **bilan** est de CHF 66'655'258.54.

Les **disponibilités** se montent à CHF 6'575'364.73.

Les **débiteurs et comptes courants** sont de CHF 3'169'025.28.

Les **actifs transitoires** sont de CHF 439'681.93.

Le **patrimoine administratif** est de CHF 56'471'186.60 après amortissements. CHF 35'393'850.33 concernent la STEP, CHF 18'067'198.77 l'eau potable et CHF 3'010'137.50 les collecteurs.

Bilan – Passif

Le total du **bilan** est de CHF 66'655'258.54.

Les **engagements courants** sont de CHF 492'760'29.

Dettes à long terme : Le total s'élève à CHF 56'900'000.-

Pour la STEP CHF 42'000'000.-, identique à l'année précédente.

Pour l'eau potable CHF 14'900'000.- en diminution de CHF 100'000.-.

Les **passifs transitoires** sont de CHF 485'176.35.

Le **fonds de réserve divers STEP** est de CHF 460'409.52 en augmentation de CHF 293'044.94.

Le **fonds de réserve pour travaux futurs eau** de CHF 2'280'267.75 n'a pas évolué.

Le **fonds de réserve divers eau** est de CHF 3'850'203.28 en augmentation de CHF 667'796.64.

Le **fonds de réserve travaux futurs collecteurs** est de CHF 1'852'388.43 en diminution de CHF 35'244.51.

Le **fonds de réserve débiteurs douteux eau** est de CHF 189'520.78 en diminution de CHF 250'703.22.

Le **fonds de réserve débiteurs douteux collecteurs** est de CHF 83'732.14 en augmentation de CHF 28'183.06.

Le **fonds de réserve « L'eau bien public »** est de CHF 60'800.- en augmentation de CHF 1'200.-.

En conclusion de son préavis, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil intercommunal des SITSE

Vu le préavis du Comité de direction N° 223/2021, relatif aux comptes 2020 ;

Où le rapport de la Commission de Gestion ;

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- 1. D'approuver les comptes 2020 tels que présentés.**
- 2. De donner décharge de sa gestion au Comité de Direction.**

Founex, le 11 mai 2021

Au nom du Comité de direction

le Président :
François Debluë

le Secrétaire :
S. Breugelmanns



